BOURSES SCOLAIRES
ANNÉE 2019-2020

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Tout document rédigé en langue étrangère devra être traduit en français (*traduction libre*)

Veuillez vérifier la validité de votre inscription au Registre des Français établis hors de France et la renouveler le cas échéant

Pour demander la révision d'un dossier présenté au premier Conseil Consulaire des bourses, *il n'est pas nécessaire de fournir à nouveau toutes les pièces.* Envoyer une lettre expliquant les raisons de la demande, et tout document justifiant d'un changement de situation intervenu au premier semestre.
Joindre impérativement une copie de l'extrait de rôle sur les revenus 2018.

Pour toute autre demande, merci de **PLACER les documents de votre dossier DANS L'ORDRE DE CETTE LISTE** et de **cocher les cases** vous concernant.

ATTENTION : TOUT DOSSIER INCOMPLET ou DÉPOSÉ HORS DÉLAI SERA PROPOSÉ AU REJET

QUELLE QUE SOIT VOTRE SITUATION

☐ **Lettre de demande** sur papier libre **signée** précisant la situation économique, familiale et professionnelle, le moyen de transport utilisé par chaque élève et la fréquentation ou non de la cantine et précisant les motifs de la demande. Indiquer le motif de présentation en second Conseil.

☐ **Formulaire** de demande de bourse **dûment complété (toutes les pages)** et **signé** (*tous les comptes bancaires doivent être renseignés*)

☐ Copie du **livret de famille français**

☐ **Justificatif d'inscription au registre des Français** établis hors de France du ou des parents français en cours de validité (copie de la carte consulaire ou des certificats d'inscription consulaire)

☐ Copie des **passeports de chaque membre de la famille**

☐ **Composition de ménage** de moins de trois mois établie par les autorités belges

☐ **Certificat de radiation ou attestation de non-paiement de la Caisse d'Allocations Familiales** (CAF) pour toute famille récemment arrivée de France (ou dont l'un des parents continue d'y résider - sauf cas des travailleurs exerçant hors de France maintenus au régime français de la Sécurité Sociale) **et justificatifs des prestations reçues en 2018**.

☐ **Relevés bancaires de tous les comptes courants**, **en Belgique, en France ou en pays tiers** indiquant les mouvements bancaires pour l'année 2018 **sur les 12 mois** (du 01/01/2018 au 31/12/2018).

☐ **Relevé de situation des comptes épargne et/ou comptes-titres** au moment du dépôt de la demande **(*pour l'ensemble des membres composant le foyer*)**

☐ **Prêts à la consommation** : justificatifs des prêts souscrits

☐ Copie de la **carte d'immatriculation** du ou des véhicules possédés

☐ Copie du contrat de crédit contracté pour l'achat du ou des véhicules

SITUATION FAMILIALE

EN CAS DE DIVORCE OU DE SÉPARATION
La demande de bourse doit être formulée par le seul parent au foyer duquel vit l'(es) enfants (chaque situation sera appréciée au cas par cas)
- en cas de famille recomposée, les ressources et les charges des deux conjoints sont prises en compte
- en cas de garde alternée, les ressources et les charges des deux parents sont prises en compte

☐ **Copie du jugement de divorce** ou de **séparation** vous confiant la garde de l'enfant **et fixant le montant de la pension alimentaire**

Si vous recevez une pension alimentaire :
☐ **Copie du reçu bancaire de pension alimentaire reçue** ou à défaut, déclaration sur l'honneur de non perception de la pension alimentaire de l'autre parent accompagnée du recours devant les tribunaux réclamant la pension.

Si vous payez une pension alimentaire :
☐ **Décision de justice** et attestation bancaire de versement de la pension alimentaire dûe.

Pour les parents célibataires :
☐ **Attestation sur l'honneur indiquant que vous vivez seul(e)**

Si la garde de l'enfant est confiée à d'autres personnes que les parents :
☐ Copie du jugement de tutelle

Si la famille a à sa charge :
☐ **Un enfant handicapé:** attestation d'éligibilité à l'allocation enfant handicapé ou à son équivalent délivré par les autorités belges

REVENUS ANNUELS BRUTS

☐ **Avis d'imposition** (extrait de rôle) **ayant eu une conséquence financière en 2018 (impôts réglés ou remboursés en 2018)**

Pour les familles bénéficiant de prestations sociales :
☐ **Attestation de l'organisme précisant le montant des allocations familiales versées en 2018**

☐ **Attestation de l'organisme précisant le montant des prestations sociales versées en 2018 (RIS, GRAPA, invalidité…)**

Pour les résidents fiscaux en France :
☐ Copie de l'avis d'imposition 2019 sur les revenus de l'année 2018

VOUS ETES SALARIÉ OU AVEZ ÉTÉ SALARIÉ

☐ **Copies** de **TOUS les bulletins de salaire de l'année 2018** sur lesquels doivent apparaître les montants des charges sociales et des impôts prélevés
Ou
☐ **Attestation de l'employeur** mentionnant le **montant du salaire annuel brut et net**, précisant les montants de charges sociales et des impôts prélevés

☐ **Attestation de l'employeur justifiant de sa participation ou non aux dépenses de scolarisation et au versement d'avantages en nature ou en espèces** autres que ceux figurant sur les fiches de paye (chèques déjeuners, logement mis à disposition, primes, véhicule de fonction …)

VOUS ÊTES TRAVAILLEUR INDÉPENDANT OU EXERCEZ UNE PROFESSION LIBÉRALE

☐ **Statuts de la société**

☐ **Avis d'imposition sur les bénéfices** ou **déclaration des résultats** (visée par les services fiscaux) **de la dernière année fiscale (***en France déclaration modèle 2065 avec tableaux annexes*)

☐ **Compte d'exploitation et bilan comptable** établis de **l'année 2018** visés par un comptable agréé (même provisoire)

☐ **Relevés bancaires professionnels 2018 <u>sur les 12 mois</u>**

☐ Justificatif des **paiements des cotisations sociales** au titre de **2018**

<u>En France</u> : les **déclarations modèles 2031 ou 2035** avec les tableaux annexes.

VOUS ÊTES EN RECHERCHE D'EMPLOI

☐ Justificatif des **indemnités de licenciement** perçues en 2018

☐ Justificatif des **allocations de chômage** versées en 2018

VOUS ÊTES RETRAITÉ OU PENSIONNÉ

☐ Justificatif des **pensions de retraite** versées en 2018

☐ En cas de décès de l'un des parents, justificatifs de la pension de veuf et d'orphelin perçues en 2018

AIDE FINANCIÈRE (familles, amis…)

☐ **Attestation sur l'honneur** du tiers accordant l'aide indiquant le **montant alloué**, son **identité** et ses **coordonnées** (+ copie pièce d'identité)

☐ **Justificatifs bancaires des versements**

SITUATION PATRIMONIALE ET LOGEMENT

(DOCUMENTS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT)

PATRIMOINE IMMOBILIER

***Le seuil d'exclusion** est fixé à 250 000 euros en valeur acquise (= valeur d'achat diminuée du montant des emprunts restant à rembourser)*

Pour les propriétaires

documents à fournir pour toutes les propriétés, y compris hors de Belgique

☐ **Copie** de **l'acte notarié d'achat**

☐ **Copie du tableau d'amortissement** du prêt depuis le début de l'emprunt (*valeur initiale*) faisant apparaître le capital restant à payer à la date du dépôt du dossier

☐ **Attestation bancaire** indiquant le montant du remboursement d'emprunt (intérêts et capital) payé pour l'année 2018

Pour les locataires

☐ Copie du **contrat de location et** de la **dernière quittance de loyer** (ou du prélèvement bancaire),

Pour les personnes logées gratuitement par la famille ou des amis :
☐ **Attestation d'hébergement** de la personne qui vous héberge à titre gracieux (+ copie pièce d'identité)

Pour les personnes occupant un logement de fonction :
☐ **Attestation** délivrée par **l'employeur**

PATRIMOINE MOBILIER

***Le seuil d'exclusion** est fixé à 100 000 euros (= l'ensemble des économies réalisées par la famille sous quelque forme que ce soit)*

☐ **Attestation bancaire du montant de votre épargne et des intérêts annuels correspondants (année 2018)**

Pour les bénéficiaires de revenus immobiliers :
☐ **Avis d'imposition** sur les **revenus immobiliers perçus**
☐ **Contrat de location correspondant aux revenus locatifs perçus** en 2018 (ou quittances de loyer)

Pour les demandeurs ayant **vendu un bien immobilier ou reçu un héritage au titre de 2018** en Belgique, France ou pays tiers :
☐ Copie de l'acte notarié

☐ Relevé de compte établi par un notaire attestant du produit net de la vente ou du montant des valeurs mobilières héritées (*NB : la somme nette revenant à la famille résultant de la vente d'un patrimoine immobilier est assimilée à un patrimoine mobilier)*

Cette liste n'est pas exhaustive
L'Administration se réserve le droit de demander tout document complémentaire qui lui apparaîtrait nécessaire lors de l'instruction du dossier
Aucun document fourni ne sera restitué (joindre des photocopies)